



Syndicat de l'environnement,
la forêt et l'agriculture

Comité social et économique central (CSEC) de l'ONF

Réunion extraordinaire du 18 novembre 2020

Compte rendu

CSE central extraordinaire du 18 novembre, consacré à la version 2 du plan stratégique ONF 2021-2025. Les élus CGT étaient absents (refus de la forme distancielle de cette réunion).

En réponse à la déclaration liminaire EFA-CGC, le Directeur général a précisé que :

- La situation des postes vacants ne pouvait plus durer et que leur suppression est une régularisation, l'ONF n'étant pas en mesure actuellement de les pourvoir. Le dialogue et les études d'impact sur le sujet sont en cours...
- Le contrat Etat-ONF ne comporte pas encore d'annexe financière mais l'ONF et l'Etat y travaillent, ces éléments étant bien entendu indispensables.
- Oui, il souhaite bien faire la pub de l'ONF pour mettre en avant les forces de l'ONF vis-à-vis des partenaires. Il faut obtenir une aide de l'Etat en montrant une réalité sur les produits de la chasse et du bois.

Le PST est encore à l'état de projet et le Directeur général affirme que les remarques des instances de cette semaine (CSEC + CTC) seront écoutées.

Le DG a aussi remercié François Bonnet pour le travail qu'il a mené notamment sur le PST, pour ses compétences son pragmatisme et son sens du dialogue.

Les différentes contributions des partenaires ont été rappelées (déjà abordé en groupe de travail) ainsi que les modifications qui ont été apportées au PST en réponse dans la version présentée.

Dans un débat peu fourni, peu d'élus posant des questions, EFA-CGC a, pour sa part, abordé notamment les points suivants :

- dans l'axe 1 "Adapter les forêts aux changements climatiques", l'objectif 3 "**Reconstitution...**" précise que ces reconstitutions "seront engagées ... **sous réserve du financement**", ce qui provoque quelques inquiétudes. Le DG répond que le financement est déjà présent au travers du plan de relance et que d'autres financements seront trouvés par la suite.
- dans l'axe 2 "Sécuriser l'approvisionnement de la filière bois..." "**problématique de la préservation des sols** qui n'y figure pas. Bien qu'abordé dans d'autres axes, le DG est d'accord pour insérer quelques mots en préambule de cet axe mais sans trop insister pour ne pas effrayer les partenaires.

- dans l'axe 5 "Accompagner la communauté de travail..." absence de mention du dialogue social et **importance d'échanger en amont des réformes** plutôt que de les présenter une fois prêtes en mettant personnels et représentants au pied du mur ; absence de mention du constat de départ donné par les nombreuses études attestant de la **souffrance des personnels, de la surcharge de travail, des pertes de repères et de sens au travail...** Le DG s'est montré d'accord sur l'importance du dialogue social et d'en faire mention dans le préambule de cet axe.

Concernant le premier jet de contrat Etat-ONF diffusé jeudi dernier (hors délais réglementaire pour présentation au CSEC), le DG souhaitait mettre le sujet à l'ordre du jour. Après consultation entre élus en amont de la réunion, il n'y a pas eu consensus entre les OS. Ainsi le CSEC, par la voix de son secrétaire, a demandé à ce qu'il ne soit pas abordé lors de ce CSEC. La séance s'est donc officiellement terminée et s'est poursuivie par un échange "informel" entre DG et les élus le souhaitant, seuls les élus CFDT ayant quitté la réunion Skype. Les OS présentes étaient donc CFTC, FO et EFA-CGC.

Cet échange a consisté principalement en la présentation des grandes lignes du projet de contrat.

Les représentants EFA-CGC et autres membres du CSEC ont précisé leur besoin de temps pour analyser ce projet et la **nécessité d'avoir rapidement des éléments chiffrés sur les moyens financiers et humains.**

EFA-CGC a aussi fait remarquer que la mention au titre IV "... **un modèle économique réaffirmé...**" était très perturbante, la réaffirmation signifiant que l'on conforte quelque chose qui est déjà en place... C'est à l'opposé du besoin impératif actuel de revoir le modèle économique de l'ONF en profondeur. Le DG en a convenu et interpellera les tutelles à ce sujet.

Les éléments financiers, qui ne seront vraisemblablement pas connus avant début décembre, imposent le nouveau calendrier suivant :

- CSEC et CTC de décembre : présentation et échange sur le contrat Etat-ONF (pas d'avis demandé). Eventuellement nouvel échange sur le PST.
- CSEC et CTC extraordinaires en janvier pour avis sur PST et sur contrat Etat-ONF.
- Présentation au CA suivant pour résolutions (janvier aussi ?).